

### 9. SYNTHSE DES RESULTATS

Inspection conduite conformément au décret n° 2021-461 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement.

Date de l'audit : le 11/10/2022

Site de production évalué :  
 DOURDIN SAS  
 25 rue Emile Vandamme  
 59350 SAINT ANDRE  
 (France)

Non examiné	Satisfaisant	Non satisfaisant
-------------	--------------	------------------

Identification des zones où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement		●	
Vérification périodique que les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granulés de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination de ces granulés dans l'environnement		●	
Confinement et ramassage de tout granulé de plastique industriel répandu accidentellement dans l'enceinte du site		●	
Procéder régulièrement au nettoyage des bassins de rétention situés en amont des équipements mentionnés au premier alinéa de l'article D. 541-361 (obligation d'équipement) et des abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant	Non Applicable		
Inventorier et s'assurer régulièrement du bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs mentionnés à l'article D. 541-361 (obligation d'équipement)		●	
Former et sensibiliser, notamment par voie d'affichage, le personnel et les tiers intervenant sur le site		●	
Réaliser des contrôles internes semestriels de ces procédures.		●	
Les procédures mentionnées aux précédents alinéas sont adaptées aux dimensions des granulés susceptibles d'être présents dans ces sites.		●	

<b>EQUIPEMENT</b>	Les zones de ces sites où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être répandus accidentellement sont associées à des dispositifs de confinement et de récupération prévenant leur dissémination dans l'environnement	●	
	Les équipements et dispositifs mentionnés aux précédents alinéas sont adaptés aux dimensions des granulés susceptibles d'être présents dans ces sites.	●	

Nom du signataire	Date	Signature
Christophe PATHIER	12/10/2022	